L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 4 FEVRIER 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi:

Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 par carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 20 pour cent.

Toutes les annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI MATIN, 4 FEVRIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, sur les lieux, à 5 heures—Les meubles et effets mobiliers dans la maison située rue des Ursulines, contigüe au No 147, entre Remparts et Bourgogne.—Et à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, quatre terrains au faubourg Franklin, sur les rues St-Jean-Baptiste, Champs-Elysées et Girod. Trois terrains dans la même ilet, avec bâtisses. Aussi, un billet à ordre de trois mille sept cent vingt-six piastres. Et à 10 heures et demie, à son entrepôt rue Jefferson, 35 caisses de vitres pour chassis.

Par C. E. Fortier, à 10 heures et demie, au pont de la rue des Marais—Le Nègre Prince de Joinville.

Par Hoffman & Marks, à leur salle d'encan—Vente de colis et par catalogue, à quatre mois de crédit, de marchandises sèches étrangères et américaines, sans aucune réserve quelconque.

Par A. Fortier, à sa salle d'encan—Vente importante de marchandises sèches de fond et de fantaisie, habillements, lingerie, chapeaux, &c.

Par S. Guthnack, à 10 heures, rue Toulouse, entre Royale et Bourbon—Le fonds d'un magasin de groceries, sauvées de l'incendie à l'encoignure Toulouse et Bourbon.

Par J. P. Boisseau, à 10 heures, au coin des rues Canal et Robertson—300 cordes bois de chauffage. Et à 10 heures et demie, le et le fonds de la belle grocerie située au No 174, rue St. Cirque, entre Poydras et Lafayette.

Par Montgomery, Bros. & Co, aux écuries Tattersall de P. Lipps—Beaux chevaux et mulets.

☞ Achetez vos confiseries chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille Levée.

ATTENTION!!

☞ Propriété améliorée de valeur à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention particulière sur la vente à l'encan qui sera faite aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, de dix terrains améliorés dans le Troisième District, faisant face aux rues des Champs Elysées, St-Jean-Baptiste et Marigny.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

ATTENTION!!

Le shérif procèdera aujourd'hui, à dix heures et demie du matin, à son entrepôt, No 35, rue Jefferson, à l'adjudication d'un assortiment de caisses pour dames et 35 caisses de vitres assorties pour chassis.

Voir l'annonce.

ATTENTION!!

Le shérif procèdera aujourd'hui à 5 heures P. M. sur les lieux, rue des Ursulines, entre Remparts et Bourgogne, à l'adjudication d'un lot de meubles et d'effets.

Grande vente de marchandises sèches.—Lundi prochain, 4 du courant, il sera vendu, par le ministère de MM. Hoffman & Marks, à leur salle d'encan rue de Chartres No 36, la vente commençant à 10 heures du matin, un immense assortiment de marchandises sèches, sur lequel nous appelons l'attention du commerce. La vente se fera au comptant ou à crédit, suivant le montant des valeurs achetées, et on accordera 60 jours, de 90 jours de crédit. Voyez l'annonce.

Vente par colis, avec catalogues, de marchandises sèches de printemps, à quatre mois de crédit.

Mardi, 5 février, aura lieu à nos salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée, une grande vente de MARCHANDISES SÈCHES DE PRINTEMPS à un crédit de quatre mois. La dite vente se fera avec catalogues. Les acheteurs de la ville et de la campagne sont avisés d'y assister.

27 jan—7f — E. ROGER & CO.

Le véto sur le bill du Colorado.

Nous avons déjà donné, dans nos dépêches télégraphiques, une courte analyse du véto du Président sur le bill du Colorado. Le texte de ce document nous est parvenu hier dans le *National Intelligencer* du 29 janvier; nous nous contenterons d'en donner un résumé accompagné de quelques extraits.

Le Président commence par faire observer qu'à l'exception d'une section additionnelle, le bill dont il s'agit est le même que celui qu'il avait refusé d'approuver dans un message portant la date du 15 mai 1866. Les objections présentées contre le premier bill ont conservé toute leur force, et les nouvelles dispositions ajoutées dans la section additionnelle donnent lieu à des objections non moins puissantes.

La Constitution sous laquelle, dit le Président, on propose d'établir un gouvernement d'Etat, contient avec juste raison une clause portant que toutes les lois en vigueur, au moment de son adoption et de l'admission de l'Etat dans l'Union, continueront à exister comme si la Constitution n'eût pas été adoptée. Parmi ces lois, il y en a une qui interdit, d'une manière absolue aux nègres et aux mulâtres de voter. A la session récente de la législature territoriale, un bill pour le rappel de cette loi, présenté au conseil, a été rejeté à l'unanimité; et, au moment même où le Congrès s'occupait de passer le bill dont il s'agit, la législature adoptait un acte excluant les nègres et les mulâtres du droit de siéger comme jurés. Ce bill fut frappé d'un veto par le gouverneur du Territoire qui soutenait qu'en vertu des lois des Etats-Unis les nègres et les mulâtres sont citoyens et soumis aux devoirs aussi bien qu'autorisés à exercer les droits de citoyenneté! Le bill néanmoins fut passé, en dépit des objections du gouverneur, et c'est maintenant la loi du territoire. Cependant, dans le bill qui est en ce moment devant moi, et dans lequel on propose d'admettre le Territoire comme Etat, il est décrété "qu'on ne refusera pas la franchise électorale ni aucun autre droit à aucune personne, à raison de la race ou de la couleur, excepté aux Indiens non imposés." La contradiction qui éclate entre la législation du Congrès et celle du Territoire, jointe à la protestation contre l'admission de l'Etat, dont il est question ci-après, semble clairement indiquer l'inconvenance et l'injustice de la législation proposée.

Ce serait une grave question, dit ensuite le message, que de savoir si le bill d'admission ne constituerait pas de la part du Congrès l'exercice d'un droit que la Constitution ne lui confère pas. La Constitution dit, en effet, qu'il peut admettre de nouveaux Etats, elle ne dit pas qu'il peut en créer. Après avoir donné le texte de la protestation, envoyée par la Chambre des Représentants du Territoire (texte que nous avons déjà publié) le Président établit que le chiffre de la population du Territoire, d'après un recensement fait en 1866, n'est que de 27,909. Ce chiffre ne représente qu'un cinquième du nombre d'habitants exigé actuellement comme base de la représentation pour un seul District Congressionnel, chaque Etat ayant droit à autant de représentants qu'il a de fois 127,000 habitants.

Il semble absurde et manifestement contraire à l'esprit de la Constitution d'admettre comme Etat un Territoire qui n'a pas 30,000 habitants et de lui donner ainsi droit à un représentant et à deux sénateurs au Congrès des Etats-Unis. Le Président rappelle à ce sujet les précédents et dit que la Floride, admise en 1845, fut le seul Territoire n'ayant pas une population équivalente à la base fixée pour la représentation congressionnelle, qu'on ait jamais admis au privilège d'Etat. Une liste des Etats avec le chiffre de leurs populations à l'époque de leur admission et celui de la base représentative en vigueur à l'époque de leur admission dans l'Union, accompagne le message.

Si on admet le Colorado, dit le Président, il n'y a pas de raison pour ne pas admettre le Dacotah, le Montana et l'Idaho; sans avoir égard au nombre de leurs habitants, on aurait ainsi huit ou dix sénateurs et quatre ou cinq représentants de plus pour une population totale à peine égale à celle d'un seul district congressionnel dans les autres parties de l'Union.

A ces raisons de principe le Président ajoute d'autres arguments de fait qui prouvent combien la mise à exécution du bill est impraticable, et il termine en disant:

"L'admission d'un nouvel Etat a été généralement regardée comme faisant époque dans notre histoire, et comme marquant la marche progressive de la nation; mais après l'examen le plus attentif sur la matière, je ne puis admettre que la mesure proposée soit conforme à la politique qui, depuis l'origine du gouvernement, a généralement prévalu dans l'admission de nouveaux Etats. Je renvoie, en conséquence, le bill sans ma signature."

MADAME RISTORI. — Nous apprenons que l'éminente tragédienne, Mme Ristori, est attendue prochainement dans notre ville. Son agent vient de conclure avec M. Alhaiza, directeur de l'Opéra, des arrangements définitifs pour une série de douze représentations, qui commenceront le 16 février au plus tard. Nous reparlerons plus longuement de cette artiste célèbre dont la réputation a été consacrée dans toutes les capitales européennes. Nous devons nous contenter aujourd'hui d'annoncer brièvement cette bonne nouvelle à nos lecteurs.

LE GÉNÉRAL LEE. — Nous avons reçu de M. J. H. Hummel, No 9, Bank Place, une fort belle gravure représentant le général Robert E. Lee. Nous n'avons jamais vu le général lui-même, et nous ne le connaissons que par divers portraits qui ont circulé dans le Sud pendant la guerre et aussi après la guerre; mais il nous semble que cette dernière œuvre est la meilleure, justement parce qu'elle nous paraît être la mieux caractérisée. Tout le monde se représente le général Lee comme un grand et noble soldat, suivant les magnifiques paroles de Jefferson Davis lui-même, et on aime à croire qu'une figure grave et belle et en même temps bienveillante et douce, doit être la figure même du général Lee. La gravure qu'on nous a remise se distingue surtout par des traits de cette nature, et notre collègue de la partie anglaise de l'ABEILLE, qui a vu bien souvent le général Lee et de très près, nous assure que ce dernier portrait est fort ressemblant, et, sans comparaison, le meilleur de tous. C'est ce que peuvent attester, du reste, non-seulement plusieurs officiers-généraux de l'armée de Virginie qui sont ici, mais encore nombre de braves soldats qui faisaient partie de cette grande et héroïque armée. La gravure dont nous parlons est due au talent de M. Geo. E. Revine, artiste dont la réputation était déjà brillante et à laquelle cette œuvre mettra le sceau.

OPÉRA ITALIEN.—La seconde représentation d'*Ernani*, qui a eu lieu samedi, a été meilleure encore que la première qui avait servi de début à la troupe italienne. Les deux derniers actes surtout ont fait le plus grand honneur au talent de Mme Cattinari et de MM. Boetti et Ottaviani. Le final du troisième acte a été exécuté avec un très bel effet et a été fort applaudi.

Ce soir, l'opéra le plus populaire de Verdi, le *Trovatore*, attirera sans aucun doute la foule. Chacun voudra entendre Mlle Frida de Gebele qui fera ses débuts dans le rôle d'Azucena. Avec Mme Cattinari dans le rôle de Léonore, M. Boetti dans celui de Manrico, et le baryton Adrien Strozzi, que nous regrettons d'entendre si rarement, car c'est un artiste qui plaît au public, la représentation présentera un grand attrait.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Les représentations dramatiques françaises auront lieu régulièrement les mardis, jeudis et dimanches, les autres jours étant réservés aux représentations de l'opéra italien.

Demain, mardi, le spectacle se composera de *Un monsieur qui suit les femmes*, et de *La rue de la Lune*. On nous annonce pour jeudi, *La dame aux Camélias*.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous empruntons aux journaux de New York du 29 courant, du 28 janvier le résumé des nouvelles d'Europe, apportées par les steamers *Union* et *City of Boston*:

Nous avons de tristes nouvelles de France. La mort a frappé M. Ingres, le grand peintre, et M. Victor Cousin, l'un des hommes les plus marquants de notre siècle par la vie littéraire et politique.

On annonce également la mort de Mlle Georges, qui eut dans son beau temps une réputation égale à celle de Mlle Rachel.

On assure que les études relatives au projet de loi sur la réorganisation de l'armée sont terminées. La question du remplacement militaire, abordée la dernière, a été résolue en principe. Ce projet, dont toutes les parties sont arrêtées, ne tardera pas, dit la *Patrie*, à être l'objet d'une rédaction définitive.

La commission de l'Exposition fait publier dans le *Moniteur* la note suivante:

"Quelques journaux, dans des intentions qu'il est inutile de rechercher, s'efforcent de faire encore courir le bruit que l'Exposition universelle serait retardée.

"La commission impériale ne se lassera pas d'affirmer la vérité tant que l'erreur continuera à se produire. Les ouvertures de la commission impériale est strictement restée, jusqu'à ce jour, dans les délais qu'elle s'était assignés pour les différentes opérations de son œuvre. Elle ne faillira pas au dernier moment. L'exposition sera prête le 28 mars. Elle sera ouverte au 1er avril 1867."

M. de Montholon est arrivé à Paris, revenant de New York. Ce diplomate avait vu M. le ministre des affaires étrangères, et attendait une audience de l'empereur.

Le livre de M. Clément Duvernois, *l'Histoire de l'intervention française au Mexique*, paraîtra décidément le 1er février. On y trouvera plusieurs documents tout à fait inédits, qui ont été communiqués à l'auteur de la part de l'impératrice Charlotte, par l'intermédiaire du comte de Bombelles. On dit que ce livre n'est qu'un chapitre d'une *Histoire du second empire*, que M. Duvernois serait en train d'écrire.

On annonce l'annexion prochaine à la France de trois nouvelles provinces en Cochinchine, avec le consentement tacite de l'empereur Tu Duc, qui serait enchanté de s'en débarrasser de ces contrées ordinairement rebelles à son autorité.

Des lettres particulières de Saïgon, du 30 décembre, annoncent à la *Patrie* que M. le colonel Reboul, récemment arrivé de France avec le titre de commandant des troupes en Cochinchine, venait de partir pour Tay-Ninh avec son état-major, et que les renforts débarqués de la *Sarthe* et de l'*Orne* avaient pris position pour surveiller les trois provinces annamites de Vinh Luong, de l'An Gian et de Hatien. Ces trois provinces étaient tranquilles, mais elles servent en ce moment de refuge à des bandes nombreuses.

Le Brésil, qui, comme le Portugal, depuis Louis XIV, avait toujours contesté la légitimité de nos possessions en Guyane et qui, en conséquence, avait toujours refusé de traiter du règlement des frontières, vient de consentir à cette mesure et de reconnaître ainsi implicitement la validité de nos titres. Une commission, composée des membres des deux gouvernements, doit être nommée, sous peu, pour mener à bonne fin cette affaire qui a tant traîné.

Le bruit répandu à la Bourse de Paris que le gouvernement italien venait de contracter avec une maison de Belgique un emprunt de 600 millions, en donnant en garantie les biens du clergé, est confirmé par des renseignements venus de Florence et de Belgique. On pense que M. Scialoja, en exposant son plan financier à la chambre des députés, au lieu de proposer la proposition de restituer au clergé les biens ecclésiastiques destinés à la démortisation contre une somme de 600 millions payables en six ans, et à la condition que tous les biens de main morte ecclésiastique seront aliénés dans un délai de dix ans. M. Scialoja a dû ajouter que la maison belge Langrand-Dumonceau avait été acceptée par lui comme intermédiaire entre le gouvernement et les évêques italiens, pour garantir le paiement des 600 millions dans les délais stipulés.

Si le parlement de Florence sanctionnait cette proposition, non-seulement la situation financière du nouveau royaume serait sensiblement soulagée, mais encore une grande question politique serait résolue, celle de la démortisation des biens du clergé, le pape donnant son autorisation à la mesure, à la condition que la vente des biens dont il s'agit fût opérée d'ici à dix ans par les détenteurs ecclésiastiques eux-mêmes.

L'*Avenir national* ainsi que l'*Indépendance belge* disent, en effet, que cette autorisation du pape est comprise dans l'arrangement que M. Tonello vient de conclure avec le saint-siège.

Nous avons sous les yeux le texte de l'adresse présentée au roi d'Italie par les députés italiens. Elle est conçue dans un sens pacifique; elle conseille de recourir à des économies. Voici ce que dit cette adresse, au sujet de Rome:

"Evacuée au terme fixé par les troupes françaises, Rome voit encore fermenter dans son sein ce trouble, mélange des choses de la terre et du ciel, où l'ordre et la régularité ne se feront jour qu'après avoir été mûris par le temps. Nous attendrons cette maturité avec confiance, dévoués à la liberté de conscience et à la foi des traités, autant que fermes interprètes des aspirations nationales."

La chambre des députés de Florence continue la discussion du projet de loi relatif aux incompatibilités parlementaires. L'article 1er établit que les députés intéressés dans des sociétés ou des entreprises autorisées ou créées par le gouvernement ne pourront pas participer aux discussions sur cette matière. Cet article est adopté.

On assure, dit l'*Italie*, que M. Pepoli va être appelé à la préfecture de Venise et qu'il sera en même temps nommé sénateur.

On assure que la France insiste pour l'établissement entre Rome et l'Italie d'une union des douanes, des postes et des banques.

On écrit de Vienne que le chargé d'affaires d'Italie a eu pour instruction d'annoncer officiellement à la cour d'Autriche la prochaine visite du prince Humbert, l'héritier présomptif du roi Victor-Emmanuel. L'arrivée du prince italien à Vienne aura lieu dans la première semaine du mois de février. Le roi Victor-Emmanuel ayant épousé une archiduchesse d'Autriche, le prince Humbert est cousin-germain de l'empereur François-Joseph.

Les journaux de Londres parlent d'un conflit qui aurait éclaté entre les autorités pontificales d'une part, et de l'autre les Anglais et Américains résidant à Rome. Voici les faits:

"Depuis seize ans environ, M. Lewis, ministre de l'église presbytérienne écossaise, avait l'habitude de tenir un service religieux dans son salon pendant les six mois de la saison que choisissent les étrangers pour visiter Rome. Il y avait de quarante à quatre-vingts personnes, presque toutes sujets britanniques, qui assistaient à ces services.

"Le gouvernement pontifical connaissait cet état de choses, et il n'avait jamais songé à intervenir.

"Mais dernièrement, le consul anglais à Rome écrivit au révérend M. Lewis que Mgr. Randi, gouverneur de Rome, demandait, sous peine d'exil du pasteur presbytérien, que celui-ci eût à cesser les services religieux. M. Lewis pria M. Odo Russell d'intercéder pour lui auprès du cardinal Antonelli, et ce fut sans résultat. M. Lewis a donc loué hors de l'enceinte de Rome une maison pour y célébrer l'office presbytérien. Mais il craint d'y être encore inquiété par les autorités pontificales.

"On disait aussi que les services religieux de l'Eglise américaine n'étant plus célébrés dans les appartements de la légation des Etats-Unis, mais dans un lieu public, Mgr. Randi songe à protester contre leur continuation."

On mande de Hambourg que le Sénat de cette ville ayant proposé un pavillon spécial hambourgeois dans les conférences des délégués pour la Confédération de l'Allemagne du Nord, les villes hanséatiques auront, à l'avenir, un pavillon noir-blanc-rouge. Une note très énergique du gouvernement prussien avait forcé le Sénat de Hambourg à accepter ce changement. La Prusse se chargera également de toutes les affaires qui appartenaient auparavant au ressort des consuls hambourgeois.

—Le *Great Eastern*, qu'on est en train de restaurer à Liverpool, doit mettre à la voile le 20 mars, pour New York. Il quittera cette dernière ville le 9 avril pour se rendre à Brest. On sait que ce navire doit faire le service entre la France et les Etats-Unis durant l'Exposition universelle.

Affaires d'Orient.

De tous les côtés nous arrivent des bruits diplomatiques relativement à la question d'Orient. Les solutions dont on parle ne sont encore que conjecturales. Mais il paraît évident que les puissances étudient la question et s'efforcent de trouver les bases d'une entente.

Ainsi, le *Cosmopolitan* de Londres regarde comme établi l'accord de la France et de l'Angleterre, au sujet de la question d'Orient. Il en augure que toute perplexité à l'égard de cette question aura cessé avant le printemps et avant l'ouverture à Paris du temple de l'industrie et de la fraternisation des peuples.

D'après les journaux de Vienne, ce serait l'Autriche qui aurait pris l'initiative des pourparlers diplomatiques. Voici ce que dit à ce sujet la *Nouvelle Presse libre* de Vienne:

"Nous apprenons que les négociations qui ont eu lieu entre les cours de Vienne et de Paris sur la question orientale, ont conduit à une entente. On fera des démarches, sinon collectives, du moins communes en faveur des sujets chrétiens du sultan. Les puissances continentales, la Prusse, l'Italie et la Russie ont accédé déjà aux démarches convenues, et considèrent l'adhésion de l'Angleterre comme certaine.

"On demanderait à la Porte d'exécuter dans toute leur étendue les ordonnances rendues en faveur des rajahs, les hats de 1839 et de 1856, et notamment le hat-houmayoum du 18 février 1856, qui consacrent l'égalité des chrétiens et des musulmans.

"On dit, chose remarquable, si elle se confirme, que la Russie a montré dans les pourparlers le plus de sollicitude pour la Porte, et que, tout en demandant l'exécution complète des hats rendus en faveur des chrétiens, le cabinet de Saint-Pétersbourg a déclaré qu'il ne devait être question d'aucun changement du territoire turc et exprimé le vœu que cette franche déclaration fut acceptée aussi par les autres puissances comme obligatoires en faveur de la Porte.

"Nous apprenons du reste que, d'après des dépêches de Constantinople, la Porte est toute disposée à tenir compte équitablement des demandes des puissances."

On dit à Paris que c'est particulièrement de la Russie que sont venues les premières propositions, provoquées par les explications qui ont été demandées à l'occasion des actes de certains agents connus comme greco-russes.

Quoi qu'il en soit, c'est l'attitude de la France qu'il est particulièrement utile d'examiner avec attention, car c'est d'elle seule que dépend toute solution.

Or, nous remarquons dans le *Moniteur* une correspondance de Péra, où se trouvent complaisamment relatés les honneurs insolites dont la Porte vient d'entourer la réception par le sultan de notre nouvel ambassadeur, M. Bourée.

"La foule,—c'est le *Moniteur* qui parle—formait la haie sur le passage, et assistait avec une curiosité respectueuse à cette cérémonie d'un éclat inaccoutumé et tout nouveau pour elle."

Le discours adressé par M. Bourée au sultan parle le langage d'un ami. Il y est question de "la constante amitié de l'Empereur," mais aussi des conseils de la France, "caractérisés par ce sage esprit de modération qui calme le présent et assure l'avenir."

En résumé, on dit à la Turquie: "Aide-toi, la France t'aidera." Un passage très significatif du discours est celui-ci:

"L'empereur, Sire, n'est insensible à aucune des mesures par lesquelles Votre Majesté impériale s'est efforcée et s'efforcera d'augmenter la prospérité des populations soumises à son sceptre. C'est surtout par le développement des immenses richesses, sources de la fortune publique et de la fortune privée, que ce but lui paraît devoir être atteint."

On conseille donc au sultan de chercher le salut de la Turquie dans un mouvement financier et industriel. On lui conseille aussi de prendre, pour règle de sa conduite avec ses sujets chrétiens, l'attitude prudente qu'il a suivie à l'égard de la Roumanie et du Monténégro.

Ces conseils veulent être pris en considération immédiatement. M. Bourée fait entendre que le temps presse, et que l'application du remède ne souffre plus aucun retard.

La *Correspondance Bullier* constate que le cérémonial exceptionnel avec lequel le gouvernement turc a reçu le représentant de la France, a produit une grande sensation dans le corps diplomatique de Péra.

Des explications à cet égard auraient été demandées à Aali Pacha par quelques représentants étrangers, au nombre desquels il faut cependant bien se garder de comprendre le ministre anglais, car le *Moniteur* a soin d'annoncer que c'est d'accord avec lui qu'avait été fixé ce cérémonial exceptionnel. Le ministre des affaires étrangères du gouvernement turc, pris au dépourvu, aurait été assez embarrassé. Il aurait pourtant fini par répondre qu'il en serait toujours de même si l'avenir pour la remise des lettres de créance de tous les chefs de mission ayant le titre d'ambassadeur, mais cette réponse n'aurait pas suffi pour calmer les susceptibilités. Il est évident que la Sublime-Porte a voulu, par l'éclat extraordinaire donné à cette réception, montrer tout le prix qu'elle attache et toute la force qu'elle veut emprunter à l'appui moral que la France lui prête dans la crise actuelle. Il est vraisemblable qu'en mentionnant l'adhésion donnée par l'Angleterre aux manifestations officielles dont M. Bourée a été l'objet, le *Moniteur* a voulu donner indirectement à comprendre qu'il y a entente complète entre les deux cabinets de Paris et de Londres, sur l'attitude à garder en face des complications orientales.

En tout cas, le gouvernement français, par l'organe du *Moniteur*, accepte très ouvertement l'hommage rendu à son ambassadeur. La France, traditionnellement sympathique aux chrétiens d'Orient, s'efforcera de concilier leurs intérêts avec l'intégrité de l'empire ottoman, jusqu'au jour, peut-être plus rapproché qu'on ne pense, où tous les soins possibles ne suffiront plus à soutenir le vieux squelette dégradé, dont le sommet est trop haut et la base trop frêle.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

ARRIVAGE DU NORD. — Le steamer *Fung Shuey*, parti de New York le 26 janvier, sous les ordres du capitaine Isaac Crowell, est arrivé hier soir à son wharf avec malle, fret et passagers.

CHRONIQUE LOCALE.

UNE FÊTE A LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Nous publions le numéro de la lettre adressée par l'Hon. D. W. Voorhies, le désir qu'avait le public de notre ville de l'entendre et de connaître ses vues sur la situation, l'ex sénateur de l'Indiana a répondu par la lettre suivante, annonçant qu'il cède au désir exprimé:

Hôtel St Charles, Nlle Orléans, La.
2 février 1867.

Messieurs, j'ai eu l'honneur de recevoir votre communication d'hier, m'invitant, au nom des citoyens de la Nouvelle-Orléans, à prononcer une adresse dans la salle de la Chambre des Représentants, sur les affaires publiques.

Ma visite, en cette ville, concernait simplement les affaires de ma profession et rien n'était plus éloigné de ma pensée que de discuter des questions politiques pendant le séjour que je comptais y faire.

Les compliments flatteurs, cependant, que comporte votre invitation et la bienveillance universelle dont j'ai été l'objet depuis mon arrivée, m'engagent à mettre de côté mes intentions premières et je cède à votre requête.

Je désignerai mardi soir comme le moment convenable pour cette réunion, espérant que vous approuverez cet arrangement.

Avec grand respect, votre obéissant serviteur,
D. W. VOORHIES.

ENCANS DE SAMEDI DERNIER.—Il s'est encore vendu beaucoup de propriétés foncières à l'encan de samedi dernier, mais toutes ces propriétés n'ont pas rendu des prix aussi élevés que quelques-uns de ceux qui se plaisent à le dire. M. Girardey en a vendu pour $162,000 et quelques-unes ont rapporté beaucoup, mais la location explique cette faveur. L'engouement qu'on manifeste maintenant pour la rue du Canal a fait monter à $51,000 le magasin No 110 de cette rue, dans l'ilet borné par les rues du Camp et St-Charles. Un autre lot, portant les Nos 102 et 104 de la rue Poydras a rapporté $30,000. Beaucoup d'autres lots, moins bien situés, n'ont rapporté que des prix ordinaires.

Nous pouvons faire les mêmes remarques à propos des propriétés vendues par MM. Walton et Deslonde. Les unes ont eu beaucoup d'envieux et se sont vendues avantageusement, les autres ont été adjugées à des prix parfaitement en rapport avec les prix d'autrefois.

Pour donner relief à notre distinction, nous mentionnerons deux maisons en briques à trois étages, l'une désignée par le No 212 de la rue de la Nouvelle Levée, vendue par M. Montgomery pour le prix de $3225, et l'autre, située rue St Joseph No 64, vendue par le même encanteur au prix de $2800.

Il ressort de ces chiffres une chose qui ne devrait surprendre personne, c'est que les chemins de fer de la ville travaillent exclusivement pour la rue du Canal. C'est la rue du Canal, en effet, qui profite le plus de cette sorte d'amélioration.

ENCORE UNE NOMINATION.—M. P. Gallagher a été nommé commissaire à l'Exposition de Paris.

—Herr Lindell, le célèbre dompteur de lions, est entré samedi soir, dans la cage de la ménagerie du "Crescent" où se trouvaient deux lionceaux. Cette audace mérite d'avoir des témoins.

—Le délai pour faire des propositions pour la construction de l'Asile Girod, a été étendu par le maire Monroe du 1er au 6 du courant. Les plans et devis peuvent être vus au bureau du voyer de la ville.

—Le buste du général Longstreet, exécuté avec un rare talent par M. Just Trudeaux, est exposé dans le magasin de Tyler, rue du Canal, où il excite l'admiration générale.

SUICIDE. — Un individu, nommé Henry Wilkins, demeurant au No. 379, rue Melpomène, s'est tiré un coup pistolet dans le ventre, hier vers 7 heures du soir. Il était, sans doute, sous l'influence de la boisson, car il avait beaucoup bu dans la journée. Son père était à côté de lui quand le coup a eu lieu.

SECOURU.—Un jeune homme qui s'appelle F. Edwards a été ramassé hier, rue de Chartres, dans un état de maladie et de pénurie complet, et a été transporté à l'hôpital.

DÉBUT. — Une intéressante jeune dame de cette ville a fait hier son début, comme actrice, sur les planches du théâtre St-Charles. Elle a montré beaucoup de timidité tout en jouant très convenablement son rôle et le public l'a accueillie avec beaucoup de faveur. Quant à son nom, nous ne le connaissons pas encore.

—Nous lisons dans la *Meuse*: "On signale depuis quelque temps une assez forte invasion de loups dans nos forêts. Depuis longues années, ces animaux n'avaient été vus en si grand nombre dans les Ardennes. On attribue cette émigration à la guerre qui a eu lieu entre l'Autriche et la Prusse. Les loups, chassés des forêts de l'Allemagne et de la Bohême par les mouvements des troupes et le tonnerre des batailles, sont venus chercher en Belgique l'ordre, la paix et la pâture quotidienne."

Les loups ayant les horreurs de la guerre, ont accourant compirer une idylle en Belgique!

Montréal, 2—La demande pour la reddition de Lamirande donne lieu à des commentaires. On dit que lord Monck a été censuré par le gouvernement métropolitain, pour sa conduite en cette affaire.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Washington, 3.—Le colonel Cole du chemin de fer de Georgie et E. D. Frost, du Mississippi central sont ici *en route*. Frost est venu de Canton par Grand-Jonction et Knoxville en 67 heures.

Le comité de reconstruction a eu une séance discordante et se rassemble encore mercredi.

De hautes autorités démocratiques repoussent le projet d'une Convention nationale par la raison que les extrémistes s'en iront bien vite en pièces si on les laisse livrés à eux-mêmes.

La délégation du Kentucky a reçu avis que la contestation pour le gouvernement de cet Etat se réduira à Helm et Stanton.

Les municipaux et les éditeurs qui étaient venus ici de Richmond sont repartis ce matin.

Le général Sherman a défendu aux agents indiens de vendre des munitions aux Indiens qu'il représente comme fort agités. On suppose qu'ils méditent une guerre générale au printemps. Grant et Sherman regardent tous deux ce commerce comme une chose infâme dans de pareilles circonstances.

Le consul mexicain, à San Francisco, mande par le télégraphe que l'exécution du consul Corman est fausse.

Lawrence, Kansas, 3—On a rencontré une eau fortement salée à 75 pieds de profondeur dans les limites de la ville. Tout le terrain dans le voisinage a été loué à bail.

Une lettre du fort Kearney représente les Indiens comme très hostiles.

New York, 3.—Arrivé, le steamer Général Grant, de la Nlle Orléans.

Louisville, 3.—La rivière monte d'un pouce par heure. Il y a maintenant 9 pieds 2 pouces d'eau dans le canal. Le temps est clair; mercure, 38; baromètre, 29,10. La rivière est pleine de glaçons. Le Nicholas Longworth est arrivé de la Nouvelle-Orléans à Portland. Le Leavenworth répare ses roues. Le M. S. Mepham est à Uniontown. Le Bermuda et le Swallow sont au-dessus de Carrollton. Il n'y a pas eu de départs.

Washington, 3. — On annonce une grande tempête dans la direction du nord avec éclairs, tonnerre, &c.

Junction City, Kansas, 3—Les Cheyennes, (Indiens) ont attaqué un train près de Smoky Hill et ont tué 59 personnes sur 60 dont l'expédition se composait. Huit Indiens ont été tués. Le général Sherman menace de retirer les troupes des frontières si les agents indiens persistent à leur fournir des munitions.

Philadelphie, 3—Le Columbia est arrivé de la Havane d'où ce steamer était parti le 30.

Des dates de Demerara du 7 disent que la fièvre jaune y règne en ce moment. Cent malades, atteints par le fléau, ont été reçus à l'hôpital. Trente-deux sont morts.

La petite vérole sévissait encore à Matanzas tout en diminuant sensiblement.

Ottawa, 2—Le révérend M. Baba, récemment acquitté de l'accusation d'avoir tué sa sœur, a été dégradé et exclu de l'église d'Angleterre.

MADEMOISELLE GEORGES.

Une de nos plus grandes artistes dramatiques, Mlle Georges était née en 1786 à Amiens. Son père, qui occupait au théâtre de cette ville l'emploi de chef d'orchestre, la destina dès son enfance à la carrière qu'elle devait illustrer plus tard.

Elle débuta à l'âge de douze ans dans quelques rôles tragiques, où elle fut remarquée par Mme Raucourt, qui se chargea de son éducation dramatique et la fit entrer au Conservatoire.

Grâce à la protection de Mme Louis Bonaparte, qui fut plus tard la reine Hortense, Mlle Georges débuta, le 27 novembre 1802, à la Comédie Française.

Mlle Georges aborda avec succès les rôles de Clytemnestre, de Didon, de Sémiramis. A la suite de discussions qu'elle souleva en 1807 en voulant disputer à Mlle Duchesnois les rôles de princesses (celle-ci reine ne lui suffisant pas), elle quitta Paris à l'improviste et parcourut l'Allemagne et la Russie, où elle resta longtemps au théâtre impérial de Saint-Pétersbourg.

En 1812, elle donnait des représentations fort suivies, à Dresde, Napoléon lui fut avoir souvent une partie de plaisir. Elle était alors dans toute la magnificence de sa beauté.

Ayant obtenu de l'Empereur, en 1813, l'autorisation de rester au Théâtre Français, elle y fit qu'une courte apparition, se lia d'amitié avec Talma, renforça son jeu en écoutant les leçons du grand acteur et fut admise à produit en province et à l'étranger, mais alors elle fut rayée de la liste des sociétaires.

De retour de cette nouvelle excursion, elle créa à l'Odéon plusieurs rôles importants dans les pièces de *Jeanne d'Arc*, le *Maréchal d'Ancre*, *une fête de Néron*, &c.

Mlle Georges se fit successivement applaudir au théâtre de la Porte-Saint Martin, dans *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *la Tour de Nesle*, *Périnet Leclerc*, etc. Avant de quitter définitivement la scène en 1849, elle visita le midi de la France, et donna soit en province, soit à Paris, des représentations à bénéfice.

Mlle Georges était une des dernières actrices qui ont conservé pures les belles traditions de l'art dramatique. Son jeu était très animé, majestueux et plein d'éclat; elle disait surtout le vers avec une rare perfection.

Après avoir brillé d'un si grand éclat et possédé une immense fortune, elle est morte dans un état voisin de la misère et presque dans l'oubli.

Faits divers.

—La *Phare de la Loire* fait le récit suivant d'un incident extra scénique qui a causé au Grand Théâtre de Nantes, une émotion d'autant plus vive que le fait était, de sa nature, plus rare et plus inattendu:

"Dans l'entracte du premier au deuxième acte de *Roland à Roncevaux*, la demoiselle G..., occupante depuis quelque temps, par abonnement, d'une place à l'extrémité droite de la première galerie, fut prise d'une crise nerveuse, dont elle se remit, au foyer, qu'après quelque temps. On la revit à sa place pendant le deuxième acte, mais dès voisins remarquèrent qu'elle était encore dans un extrême état d'agitation, qui se trahissait par sa respiration haletante et l'air égaré avec lequel elle tournait ses regards vers le milieu de la salle.

"La toile n'était pas tombée sur la fin de ce second acte, que la demoiselle G... se rendit aux fauteuils de face; au moment où elle y faisait son entrée, M. X..., se levait du siège qu'il était assis au dessous de la loge du milieu, à côté de sa femme, pour aller au-devant de l'étrange spectatrice. A peine le trouva-t-elle à sa portée, que celle-ci, le traitant de lâche, lui donna un violent soufflet. Nous laissons à apprécier l'effet de cet épisode.

"Un agent se hâta d'intervenir, il contraignit à sortir la demoiselle G..., qui trébucha et fit une chute sans gravité, la conduisit au foyer, puis la pressa de rentrer chez elle.

"Cependant M. X..., avait rejoint sa femme, qui donna dans cette pénible circonstance une grande preuve de sang-froid et de présence d'esprit; elle accueillit son mari avec un sourire, cause sans témoigner aucun embarras avec l'un de ses amis, et ne se retira que quand le calme, succédant à la sensation du premier moment, lui permit de partir sans attirer trop vivement l'attention.

"On comprend que l'action regrettable à laquelle s'était laissée emporter Mlle G... devait avoir un mobile romanesque. M. X... est marié depuis trois semaines, et c'est sous l'impression de cette union rompant une liaison de cinq années, que l'Ariane abandonnée avait conçu le projet d'une vengeance qu'elle déclarait d'abord ne pas devoir se borner à une simple voie de fait."

—On écrit de Fontaine-la-Mallet au *Journal de l'arrondissement du Havre*:

A Fontaine, vivait depuis longtemps un homme très connu de réputation, mais personnellement à peine par ses voisins. Il ne sortait guère que pour consulter les affiches sur les biens à vendre et pour porter en ville de beaux écus chargés sur sa brouette, mais recouverts de fumier qu'il ramassait en route pour ne pas éveiller les soupçons des voleurs, qu'il craignait de rencontrer.

Cet homme, nommé Nicolas Philoxène Mallard, célibataire et âgé de soixante-dix ans, riche au moins de 300,000 fr., a eu une fin en rapport avec son existence.

Il vivait seul dans un petit pavillon approprié à son genre de vie, car le rez-de-chaussée est formé de celliers clos de tous côtés, tandis que le haut, à usage de cuisine et de chambre à coucher, ne renfermant presque qu'un triste grabat, ne voit le jour que par quelques trous de persiennes constamment fermées.

Toujours vêtu des mêmes habits datant de l'autre siècle, peut-être de la même chemise qu'il allait laver à la rivière avant le jour, le tout raccommodé par lui, le sieur Mallard ne vivait le plus souvent que de pain dur largement arrosé de café (bu dans une assiette en guise de tasse), et surtout d'alcool, qu'il prenait en assez grande quantité.

Lundi dernier, des voisins qui ne l'avaient pas vu sortir depuis quelques jours, et qui ne l'entendaient plus tousser le matin, comme d'habitude, présumèrent qu'il devait lui être arrivé quelque chose. Deux pains, remis par une fenêtre par le boulanger, ayant été traînés dans la prairie voisine par les animaux, les confirmèrent dans leur opinion.

Le maire et le garde champêtre, accompagnés de témoins, pénétrèrent dans l'habitation et trouvèrent le propriétaire étendu sur le carreau, le corps à moitié passé sous son lit. Sur la table se trouvaient encore deux bouteilles d'eau-de-vie, dont l'une était entamée, et un pain de trois livres.

Le docteur Fortier, arrivé sur les lieux avec le juge de paix et le commissaire de police, a déclaré que le sieur Mallard, au moment de se mettre au lit, avait succombé à une congestion cérébrale occasionnée par le froid déterminé par l'ivresse. Sa mort devait remonter au samedi soir.

D'une telle fortune, si considérablement accrue par l'avarice, cet homme, qui a toujours vécu plus pauvrement que le dernier indigent de la commune, n'a emporté dans la tombe probablement qu'un mauvais linceul, car on n'a pu même trouver chez lui un drap pour envelopper son corps.

M. Mallard a pour héritiers des parents éloignés.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.—La Compagnie des Echelles du Pélican No 1, entièrement composée de jeunes gens du Second District, donnera le 26 février dans la salle de l'Opéra, un bal qui paraît devoir surpasser en splendeur les deux grands bals qui ont eu lieu jusqu'ici cet hiver dans la même salle. Les airs de danse seront exécutés par l'orchestre même de l'Opéra sous la direction de M. Prior, et tous les détails de nature à contribuer à l'embellissement de cette fameuse partie ont été arrêtés avec un soin et un goût extrêmes. Du reste, les noms des jeunes gens qui en ont conçu le projet, et qui composent le comité d'arrangement, noms qui sont publiés plus loin, garantissent que la fête dont il est question sera d'une suprême élégance. 2000 invitations de Dames ont été déjà délivrées, ainsi quant au nombre, on voit que l'affaire promet.

Edition d'hier.

Affaires d'Europe.

Les dernières nouvelles d'Europe reçues par la malle vont jusqu'au 16 janvier. D'après une note qui a paru dans le *Moniteur*, l'ouverture de l'Exposition universelle de Paris ne sera pas retardée. Les constructions seront terminées et l'édifice complètement prêt le 28 mars, et l'ouverture aura lieu le premier avril prochain, avec toute la solennité que comporte un événement de cette importance. Ceux qui voudront assister aux cérémonies d'inauguration feront bien de se hâter.

Les circonstances au milieu desquelles va s'ouvrir cette exposition, la plus grande que le monde aura encore vue, ne laissent pas que d'être inquiétantes, et on peut se demander si la paix de l'Europe ne sera pas troublée avant l'expiration du terme de six mois, délai fixé pour la durée de l'exposition.

Cependant, un télégramme de Paris du 24 janvier nous a annoncé que la Russie, la Prusse et la France étaient parvenues à s'entendre pour ouvrir en commun des négociations avec la Porte Ottomane au sujet de la question d'Orient. Si une pareille nouvelle se confirmait, elle serait très significative et permettrait d'espérer une solution pacifique du redoutable problème que l'insurrection de Candie vient de faire surgir de nouveau. Nous avons publié avant-hier le projet d'arrangement qui, suivant un journal allemand, aurait été proposé par la Russie, et qui ne serait autre qu'une sorte de partage des provinces de la Turquie. On ne laisserait au Sultan que deux provinces et cela seulement à titre de bail provisoire jusqu'à ce que l'Europe ait pu régler la question épineuse de la possession de Constantinople.

Nous n'avons aucune donnée positive sur la véracité de cette révélation, pas plus que sur celle de la nouvelle transmise par le télégraphe transatlantique, à propos de l'accord entre les trois grandes puissances. Si cette entente est réelle, l'Autriche et la Grande-Bretagne se trouveraient reléguées au second plan et courraient grand risque de voir régler, sans elles, et conséquemment contre elles, les questions qui se rattachent au morcellement de l'Empire Turc. Quel rôle pourraient être appelés à jouer dans ce débat les Etats-Unis, qui se sont mêlés activement aux intrigues dont l'insurrection crétoise n'a été que le résultat? C'est plus que nous ne saurions dire, car la mission vraie ou prétendue du général grec Kalergis à Washington, ne peut nous donner aucun éclaircissement à ce sujet. Mais la nature des relations qui semblent exister actuellement entre les Etats-Unis et la France, nous fait supposer que l'immixtion du gouvernement fédéral dans les affaires d'Orient ne pourrait être défavorable à la politique de Napoléon III. Voici, en effet, ce qu'écrit de Paris à la date du 13 janvier, le correspondant du *London Telegraph*.

"D'après les apparences extérieures au moins, les relations entre la France et les Etats-Unis ne sauraient être meilleures. Si la présence des Américains à Paris est une preuve de bonnes dispositions entre les deux nations, alors on peut dire réellement qu'il règne entre elles une véritable cordialité. Il y a maintenant ici plus d'Américains qu'il n'y a d'Anglais, de Russes et d'Allemands."

En dehors de la question d'Orient, chaque pays d'Europe est plus ou moins agité par ses affaires intérieures. La France est encore sous le coup de l'émotion produite par le décret impérial qui proclame les importantes réformes mentionnées par le télégraphe. Nous n'avons pas encore reçu les commentaires de la presse française à ce sujet et nous ne pouvons nous expliquer la contradiction existant entre deux télégrammes, l'un annonçant que la presse considère les réformes comme très libérales, l'autre assurant d'une manière non moins positive que le peuple était déçu des changements opérés. L'époque de la réunion du Corps Législatif n'a pas encore fixé d'une manière définitive, mais on pensait que les Chambres seraient convoquées pour le 8 février. Le gouvernement en retardant de quelques jours la réunion de ces assemblées, a voulu laisser passer la première émotion causée par le décret de réforme. On comprend avec quel intérêt on doit attendre le discours d'ouverture et les débats du Corps Législatif.

En Autriche, le gouvernement lutte toujours avec peu de succès contre des difficultés intérieures inextricables. Ses plans de réformes constitutionnelles, ses essais de gouvernement représentatif ne parviennent pas à satisfaire les populations de ses diverses provinces, et rien n'est moins enviable que la situation du malheureux empereur François Joseph, qui a perdu son prestige au dehors et qui ne peut, en dépit de ses bonnes intentions, réussir à se rendre populaire à l'intérieur.

La Prusse poursuit l'assimilation des provinces conquises avec une persévérance que ne découragent pas les résistances des partisans de l'ancien régime, elle ne craint pas d'avoir recours à l'arbitraire pour étouffer l'agitation dont le Hanovre est le théâtre. Les Hanovriens s'y prennent un peu tard pour résister à l'annexion, eux qui n'ont pas brûlé une amorce pendant la guerre. Les annexés feraient mieux de songer à reconquérir dans le parlement allemand, en s'unissant aux libéraux prussiens, le contrôle et l'influence qu'ils ont perdus.

En Italie, le plus grand embarras du gouvernement est celui que lui cause la situation financière. Peut-être pourrait-il en sortir de nouveaux à propos de la question romaine. Un correspondant assure que le calme qui règne en ce moment à Rome est un calme trompeur, et il prédit que les saturnales des jours gras amèneront probablement entre la populace et les troupes papales une collision qui obligera les forces italiennes réunies sur la frontière à entrer dans la ville éternelle pour y maintenir l'ordre. Les relations entre la papauté et l'Italie se trouveraient alors complètement changées. Mais ce n'est là qu'une supposition.

L'Espagne est menacée d'une nouvelle révolution. Cette fois, c'est une émeute d'ouvriers demandant du pain que le maréchal Narvaez a eu à réprimer dans les rues de Madrid. Quelques dépêches prétendent que la reine sera forcée d'abdiquer. La tranquillité qui règne dans le Portugal forme un contraste frappant avec la menaçante agitation à laquelle sa voisine est en proie.

COMPAGNIE

d'Allègement et de Sauvetage

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Depuis la conclusion de la paix, nous avons, à différentes reprises, soutenu la nécessité de recourir à l'industrie privée pour trouver les moyens de faire franchir la barre du Mississippi aux navires tirant trop d'eau, soit en les soulevant, soit en les allégeant. C'est donc avec la plus vive satisfaction que nous signalons la formation d'une Compagnie qui se propose précisément de mettre à exécution les suggestions que nous avons faites l'année dernière et que nous répétions dans un article récent.

Nous publions dans nos colonnes d'annonces l'acte constitutif de la Compagnie, et nous y appelons l'attention de tous les capitalistes et de tous les importateurs. L'entreprise nous paraît devoir être aussi profitable aux actionnaires qu'elle sera utile à la communauté entière en donnant à la navigation des passes des facilités et des garanties qui lui ont manqué jusqu'ici.

L'objet que se propose la Compagnie est, d'alléger les navires pour les faire passer sur la barre, et de faire les opérations de sauvetage en employant les engins connus sous le nom de "chameaux (pontons-allèges) en caoutchouc," d'après le système employé pour soulever les navires hors de l'eau à l'aide de la pression atmosphérique. La Compagnie se chargera aussi de relever et de mettre à flot les navires coulés, de façon à ce qu'on puisse, les réparer à l'embouchure du Mississippi.

Le capital de la Société est fixé à cent mille dollars et divisé en actions de $100, payables par dixièmes, et il peut être augmenté par la suite, la Société étant formée pour un laps de vingt années.

Les noms des membres fondateurs de l'entreprise sont tels qu'ils peuvent inspirer la plus grande confiance dans le succès de la Compagnie. Le général Jeff. Thompson et le capitaine De Haven ont eu le mérite de l'initiative dans cette affaire; on connaît les qualités qui distinguent le premier: l'énergie, l'activité et la décision. Quant au second, il a théoriquement et pratiquement les connaissances spéciales en pareille matière. Il est versé dans la science des constructions nautiques et dans la navigation du Mississippi. Il sera le génie actif de l'entreprise. M. E. Farrand possède également toutes les qualités requises pour bien apprécier les difficultés à surmonter, et il sera d'un bien puissamment au succès de la Compagnie.

MM. Crandall et autres sont connus comme des hommes d'affaires expérimentés, et leur concours sera très utile à la partie commerciale et financière de l'affaire. Nous ne saurions trop insister sur l'importance du projet que la formation de cette société vient de réaliser. Tous ceux qui sont intéressés à la prospérité de la Nouvelle-Orléans comme place de commerce et comme port, doivent se faire un devoir d'encourager l'entreprise dont il s'agit. Aussi espérons-nous que le capital de la société sera promptement couvert par les souscriptions.

—Une dépêche venue de Londres aujourd'hui annonce qu'un vaisseau anglais, le *Westminster*, a été capturé par des pirates chinois dans l'Océan Pacifique.

Une partie de l'équipage a été massacrée. Le reste s'est sauvé.

Le Nouveau Tarif.

On a vu par nos dépêches que le projet de nouveau tarif avait été adopté au Sénat. Il va passer maintenant à la Chambre, où il subira peut-être quelques amendements. Voici quelques observations que nous trouvons dans un journal de New-York, l'*Evening Post*, sur les tendances anti-libérales du nouveau tarif.

"Un correspondant appelle notre attention sur les énormes droits qui frapperont la ferronnerie et particulièrement les articles à bon marché, c'est-à-dire ceux qu'emploient les ouvriers et les fermiers. La coutellerie la plus commune paiera de cent à deux cent pour cent de droits, c'est-à-dire que les fermiers et les ouvriers en général paieront d'après cet odieux tarif, deux ou trois fois plus que la valeur réelle des articles importés; car chacun sait d'avance que les fabriques de l'intérieur élèveront leurs prix proportionnellement à l'augmentation du prix des articles venant de l'étranger.

"Mais ce n'est pas seulement pour la ferronnerie que le nouveau tarif cherche à atteindre le peuple pauvre, tandis qu'il épargne les riches. Les articles de laine, de coton et de soie sont taxés proportionnellement à leur qualité, mais dans un sens inverse, c'est-à-dire que les qualités inférieures devront payer plus de droits que les autres. Ainsi, les draps pour paletots, dont le prix en or était de $1,06 par yarde, verront le droit qui les frappe augmenté de 24 pour cent, mais les qualités fines, dont le prix en or est de $2,40, ne subiront qu'une augmentation de onze pour cent. Les qualités inférieures paieront de quatre-vingt à cent vingt pour-cent de droits, tandis que les autres ne paieront que soixante-cinq ou soixante-dix pour cent.

De même pour les tapis. Le droit sur les tapis d'un prix élevé n'est pas modifié, celui des tapis à bon marché est augmenté de 10 cents par yarde carrée, soit d'environ 5 pour cent. Il n'y pas non plus de changements dans les droits sur les étoffes de soie, qui sont achetées par les riches; mais sur les rubans, que les pauvres emploient également, il y a une augmentation de dix pour cent. Enfin, les toiles fines paieront cinq pour cent de moins qu'auparavant.

Le *Post* croit que les auteurs du projet actuel cherchent à surprendre la bonne foi de la Chambre; il fait ressortir l'iniquité des dispositions ci dessus et se demande si les ouvriers, les fermiers, les travailleurs enfin seront taxés sans merci, alors qu'on diminue le fardeau qui pèse sur les riches.

—Maman, demandait une petite fille à sa mère, avec quoi fait on les touches de piano?
"Avec de l'os, mon enfant."
"Ah! alors, les dièzes, ce sont des os de nègre? Quand papa mourra, est-ce qu'on pourra faire aussi des touches avec ses os?"
La maman, pour s'en débarrasser:
"Oui, on en fera des bémols.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 4 février 1867.

Arrivé dimanche, 110 bœufs de l'Ouest, 150 cochons, 561 moutons.

Il n'y a pas eu de ventes.

A Vendre—321 bœufs du Texas, 131 bœufs de l'Ouest, 50 veaux et vaches à lait, 341 cochons, 1409 vaches et 21 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	—	à 16
do do 2me qualité, do	12	à 15
Bœufs du Texas, de choix, par tête	60	à 80
do do 2me qualité, par tête	45	à 50
do do 3me qualité, par tête	18	à 25
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	—	11 à —
do du pays do	—	—
Moutons du Texas, en lots, par tête	4 50	à 6 —
do du pays, par tête	—	—
do de l'Ouest, choix, par tête	15	à —
Vaches à lait, de choix, par tête	50	à 100
do de qualité par tête	30	à 50
Veaux d'un an par tête	7	à 12

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré mercredi 6 février, à sept heures et demie du matin, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de feue DAME VEUVE SANTA MARINA.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

2 — DE LA PART DE SES ENFANTS.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe funèbre pour le repos de l'âme de M. VALCOUR AIMÉ, de St Jacques, sera célébrée, le lundi 4 février, par le Révérend Père Turgis, à la Chapelle Obituaire, à 7 heures et demie du matin. — 31 janv—3f

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 19 rue Dauphine, une maison entre la rue du Canal, près de Lodge. 11 déc—1an—P PP.

Société de Bienfaisance des Dames de la Louisiane.

L'Assemblée publique annuelle de cette Société a eu lieu le dernier dans la salle de la Nouvelle-Orléans et a été tenue. [illegible]

Les officiers de la Société sont:
Mme H. T. BARTLETT, présidente.
Mme GEO. W. PRITCHARD, vice présidente.
Mlle C. HUBBARD, correspondance.
Mme E. M. LACEY, chargée de correspondance.
Mme RANDON D. GRIMBLE, trésorière.

—Directrices—
Mme Harry T. Hays. — Mme W. S. Mount.
Mme J. L. Crawford. — Mme J. O. Harris.
Mme Henry Ginder. — Mme W. C. Black.
Mme Theo. Shute. — Mme E. E. Randall.
Mme T. R. Heard. — Mme R. H. Brown.
Mme J. J. Lyons. — Mme J. C. Kenner.
Mme J. K. Cutheim. — Mlle M. McCord.
Mme Virginia Harper.

—Conseillers.—
Wm M. Perkins. — Wm A. Violet.
M. Musson. — Thos L. Bayne.
Harry T. Hays. — 4 fév.

Circulaire Commerciale Française à 50 cents la douzaine.

SAMEDI prochain, une CIRCULAIRE COMMERCIALE et les PRIX COURANTS seront publiés en français, avec les cotes des marchandises au bas (et on le demande) aux bureaux du "New Orleans Price Current", rue Gravier, Nos. 129 et 131. Cette Circulaire donnera les transactions de la semaine dans les principaux articles, les importations, les exportations, &c. &c. Elle se vendra également à la librairie de George Ellis, rue de la Vieille-Levée, No 1, en face du Bureau de Poste. — 3 fév—3f

Association Consolidée DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1867.

L'ÉLECTION régulière annuelle, par les actionnaires, de treize Directeurs de cette Institution, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, LUNDI, 4 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

5 janv—1m—3fps — H. L. PEIRE, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1867.

UNE élection de sept Directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu, au local de banque, LUNDI, 4 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. — J. L. DELERY, caissier. 5janv—3f[illegible]

Avis de Société.

M. GABRIEL PASCAL, ayant été admis comme associé dans ma maison, à partir du 1er courant, la raison sociale sera J. B. VANHORN & CO.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1867.

J. B. VANHORN. — GABRIEL PASCAL.

J. B. VANHORN & CO.,

Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magazins, et 91, 93, rue Poydras.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES ET AGENTS de la célèbre marque de whiskey de "Gaffes" ont aussi constamment en mains, Porc et Bœuf en barils, Viandes fumées et salées, Jambons, Graisse de choix en tierçons et en barillets, Farine, Chandelles, Savon, Amidon, Sucre, Mélasse, Café, Riz, &c. &c.

— Aussi —

Avances libérales seront faites sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits, à nos amis de New-York. — 27 jan—1m

MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ.

Vente en Gros et en Détail.

UN grand stock de marchandises sèches (françaises, anglaises, allemandes et américaines, de toutes espèces, pour les familles et les habitants. Je le vendrai bien au-dessous des prix du marché. Les acheteurs de la campagne feront bien de venir les examiner et de s'assurer des prix avant d'acheter ailleurs.

Je reçois journellement des articles sacrifiés aux encans et que je vendrai à très bon marché.

29 janv—6m — M. REIMAN, Rue du Canal, No 156.

Nouveautés, Articles d'Enfants.

MADAME CLEMENCE GUERIN,

Ci-devant rue du Canal No 156.

Maintenant rue de la DOUANE No 138, au Premier.

11 janv—1m

Succession de Peter Schmidt.

LES personnes qui ont donné des portraits à réparer à feu Peter Schmidt ou qui lui ont fait faire des portraits, sont notifiées que ces portraits sont à leur disposition à l'angle des rues Conti et Royale. Elles devront, pour en obtenir la remise, fournir les preuves nécessaires pour établir leur droit, et acquitter le prix du travail. S'adresser à

24 jan—3f—fév 3 — CONRAD SCHMIDT, tuteur, Rue St.-Philippe No 80.

AVIS.

LES personnes qui peuvent avoir des réclamations contre les successions de Pierre Casanave et de son épouse Rose Berquin, sont notifiées d'avoir à présenter leurs comptes au soussigné, héritier et agent des autres héritiers, ses frères, et les personnes qui doivent aux dites successions sont aussi notifiées d'avoir à payer entre les mains dans les dix jours qui suivront cette date [1er février.] — ST-FELIX CASANAVE.

Rue Bourbon, No 66, entre Conti et St-Louis. 1er fév—10f—D

IMPORTATION DIRECTE.

1867...........PRINTEMPS...........1867.

Marchandises Nouvelles en Gros.

J. LEVOIS & CO.,

Ont ouvert leur assortiment de marchandises de printemps et offrent aux marchands un choix remarquable des produits des meilleures fabriques d'Europe,

AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ —et— Aux Conditions les plus Libérales.

JACONATS IMPRIMÉS français et anglais,
PERCALES do do do
BRILLANTES do do do
ORGANDIS do do do
NANSOK do Article nouveau
DESINDES et GINGAS,
BATISTE FIL imprimée,
TOILE IMPRIMÉE pour chemises,
JACONATS unis et mille raies,
INDIENNE & RIDEAUX,
BOBINET et MOUSSELINE à moustiquaire,
BALMORALS D'ÉTÉ et JUPONS PERCALE,
Une grande variété de Barèges nouveaux,
COTONNADE D'ÉTÉ nouveauté,
COUTILS français et anglais, fantaisie,
DUCKS et COUTILS unis,
DRAP D'ÉTÉ,
BATISTE DE LAINE qualité extra,
ALPACA noir pour vêtements d'hommes,
CHEMISES CHARVET
—et—
Un assortiment complet de
COTONS BLANCS ET TOILES
Des meilleures marques.
J. LEVOIS & CO.,
2 fév—6f — Coin Canal et Bourbon.

BERNARD TRÉMOULET. — VICTOR LETOREY.

Fabrique d'Eau de Seltz et d'Eaux minérales de la Louisiane,

Rue Pouyfare, No 71, entre les rues Camp et Magazins, NLLE-ORLEANS.

Les soussignés ont établi dans cette ville, à l'instar de la FABRIQUE DE GOBELIN, DE PARIS une fabrique à la vapeur d'eau de seltz, limonades gazeuses et d'eaux minérales de toute espèce.

[illegible]

TRÉMOULET & LETOREY.

AVIS AUX POMPIERS

E. GIRARD & COUTEUX,

33, rue de Chartres, encoignure Douane,

Viennent de recevoir un bel assortiment de FLANELLES bleues et rouges, pour chemises de parade et de travail.

—AUSSI—

De CACHEMIRES bleus et rouges. — 3 fév—6f

30 Marrons! Marrons! BARILS Marrons véritables de Savoie, 1re qualité. En débarquement et à vendre par — ANT. LANATA, No 17 rue Jefferson. 1 fév—4

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART

Mme. SOPHIE SEEUWS,

53 Rue Royale, encoignure Bienville,

[illegible]

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 1er février 1867.

AUJOURD'HUI, une réunion des Directeurs, [illegible]

GEO. A. FRERET, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

[illegible]

J. P. ROUX, secrétaire.

A Vendre par

A. ROCHEREAU & Co.

16 & 18, rue Saint Louis,

10 QUARTS pipe EAU DE VIE Castillon 1865.

Département des Travaux Hydrauliques, BANQUE DU COMMERCE DE LA N.-O.

1er février 1867.

[illegible]

S. F. PERCY, Secrétaire.

LA Société existant sous la raison CASTAING & CELLES, est dissoute d'un commun accord, à partir du 1er février.

M. A. CASTAING reste chargé de la liquidation [illegible]

A. CASTAING. J. A. CELLES.

J. A. CELLES.

Architecte et Entrepreneur,

20......RUE CARONDELET......20.

1 fév—3m

AU JARDIN UNIVERSEL.

Grande Exposition de plantes exotiques et indigènes,

RUE ST CHARLES, SOUS LE MASONIC HALL

[illegible]

AVIS.

LES soussignés ont formé aujourd'hui, une société pour le commerce de vins et de liqueurs dans cette ville, sous la raison BARNETT & BOUSQUET, et ont pris le magasin No 51 de la rue Conti, entre les rues Chartres et Royale, où ils seront heureux de voir leurs amis.

M. BARNETT Jr. FÉLIX BOUSQUET.

31 janv—1m

MAURICE BARNETT Jr. — FÉLIX BOUSQUET.

Barnett & Bousquet,

MARCHANDS DE

Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie, Cordiaux, Amers, Champagne, Conserves, &c.,

51......RUE CONTI......51.

NOUVELLE ORLÉANS.

31 janv—1m

DRY GOODS

L. H. RICHARD,

No 46, OLD LEVEE STREET,

Vient de recevoir un assortiment complet de marchandises de Printemps FRANÇAISES, ANGLAISES, SUISSES, ALLEMANDES et BELGES qu'il vendra au plus bas prix du marché. — 31 janv—3f

Mme BOUMARD, de Paris,

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'elle a transporté son établissement de CORSETS, autrefois situé rue du Canal No 208, à la même rue No 180, entre Dryades et Baronne, où elle continue son même genre d'affaires. Tous les ordres qui lui seront confiés seront exécutés avec soin et promptitude. — 29 janv—1m—PP

AVIS.

Succession de A. P. A. LEQUIN.

LES personnes qui pourraient avoir quelque réclamation contre ladite succession, sont requises d'avoir à se présenter dans le délai de dix jours, de cette date au soussigné, mandataire de l'héritière dudit feu A. P. A. Lequin.

Nlle Orléans, le 31 janvier 1867. — J. D. BÉLAUMÉ, Rue Carondelet, 8.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 28 janvier 1867.

UNE élection de neuf Directeurs de cette banque, par les actionnaires, aura lieu, conformément à la loi, au local de la banque, LUNDI, 11 février prochain, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.

29 janv—jusq 11fév. — L. BERNARD, Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1867.

A une élection qui a eu lieu LUNDI, 28 du courant, les actionnaires ont élu les directeurs suivants:

E. F. LAVILLEBEUVRE, A. FOSTER ELLIOTT, ALF. MOULTON, CHS. LAFITTE, SAML. BELL, S. L. LEVY, L. MILLAUDON, Jr., AUG. BOHN, H. GALLY.

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. E. F. LAVILLEBEUVRE a été élu Président à l'unanimité.

Il a été résolu que la Banque reprendrait les opérations LUNDI prochain, 4 février.

29 janv—10f — GEO. A. FRERET, Caissier.

Loge à vendre.

A CÉDER immédiatement, pour les représentations du mardi et du samedi, pendant le reste de la saison une excellente loge grillée de première du théâtre de l'Opéra. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'ABEILLE. — 9janv—tlj PP

Avis de Société.

J'AI associé à mes affaires mon fils Emile Carriere, sous la raison sociale de A. CARRIERE & CO.

A. CARRIERE.

Nlle-Orléans, 19 janvier 1867. — No 15, rue Bienville. 27 jan—1m

EN débarquement du navire Aman, du Havre, 50 paniers Champagne Hubert père et fils, de do 1/2 do do

A vendre par — A. CARRIERE & Co., 27 janv—15f — No 15, rue Bienville.

EN débarquement des navires Happy et Franzisca, de Bordeaux—

barriques vin rouge pour famille, do vin blanc, quarts pipes eau-de-vie Martigne et Sigourdan, demi pipes do brandy wine, 1825, quarts pipes do do

A vendre par — A CARRIERE & Co., 27 janv—15f — 15, rue Bienville.

A LOUER

La partie supérieure du magasin No 84 de la rue Bienville, convenable pour un entrepôt de tapis ou de meubles.

S'adresser à Chs. E. Fortier, encanteur, Passage de la Bourse, No 37. — 27 janv—

Marchandises Nouvelles DE PRINTEMPS.

F. G. BARRIÈRE & Co,

135......RUE DU CANAL......135

Nous venons de recevoir par les derniers arrivages et nous continuerons à recevoir pendant la saison, une grande variété de MARCHANDISES DE PRINTEMPS sur lesquelles nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne. Notre stock se compose des articles suivants:

TOILES d'Irlande, 4/4, de Courtrai, de Paris, à caleçon, à taies d'oreiller, toutes largeurs.
DAMASSÉ FIL, 8/4 à 10/4.
NAPPES damassées de 8/4 à 20/4, et SERVIETTES, bords couleurs,
SERVIETTES damassées 5/8 & 3/4.
ESSUIE MAINS Huckaback,
OUVRÉ Huckaback, œil de perdrix, de Russie,
TOILE à torchon, à carreaux couleur,
COURTEPOINTES 10/4 à 14/4 pour enfants.
BOBINET uni et façonné de 90 à 120 pouces, pour moustiquaires,
MOUSSELINE damassée 4/4, 5/4 & 6/4 pour rideaux, à moustiquaires.
BRIN FIL à carreaux,
COUVERTURES de 10/4 à 13/4,
DESINDES unies et à carreaux.
PERCALES françaises imprimées,
PIQUÉS blancs et jaunes imprimés,
BRILLANTÉS français,
JACONAS français et anglais imprimés,
ORGANDIES,
BATISTES imprimées,
TOILES pour chemises.
—Articles Blancs.—
MULLS & NANSOOKS suisses et français,
JACONAS rayés et à carreaux,
NANSOOKS do do
MOUSSELINES françaises 12 5/4 6/4 et 8/4,
MULLS à la Suisse,
MOUSSELINE Gipsey,
PERCALE rouge et rayée de l'Inde,
BRILLANTÉS,
TARLATANES blanches et couleurs,
BAREGE GRENADINE couleur [nouveau genre],
ALPACAS à carreaux et rayés,
do imprimés,
MOZAMBIQUES,
BAREGES GRENADINE brodés et rayés fond noir
GRENADINES noires et à raies
MOUSSELINES DE LAINE, 3/4 & 6/4,
TAMISE,
BOMBAZINE,
ALPAGA noir, 4/4 à 6/4
SOIE noire [des meilleures fabriques]
do couleur à grands carreaux,
MOUCHOIRS ourlets et rayés pour dames et messieurs.
BAS et CHAUSSETTES, une grande variété pour dames, enfants et messieurs.
Nous vendrons tous ces articles aux prix les plus bas, dans les conditions avantageuses pour les acheteurs.
F. G. BARRIÈRE & CO.
3 fév—15f — 135 Canal.

Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nouvelle-Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE, VILLE DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

QU'IL SOIT CONNU que par-devant moi William Shannon, notaire public [illegible] The New-Orleans Lighting and Wrecking Company [illegible]

En foi de quoi [illegible] A. D. 1867.

Signé: LEE CRANDALL, W. HOBEY, A. W. FAULKNER, FRED. TATE, LOUIS J. ALLEN, D. D. HAVEN, M. JEFF. THOMPSON, E. FARRAND, W. HUNTER, JOSEPH FEE.

Témoins présents: [illegible]

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original [illegible] — WILLIAM SHANNON, notaire public.

3 février—14f

Aux Grocers.

NOTRE Vendeur de Bière [illegible]

C. MARSCHALL & CO., 136 Dryades. 1 fév—7f

Dépôt de Tapis.

RUE DE CHARTRES No. 19, près CANAL.

NOUS venons de recevoir directement des fabriques anglaises et américaines un assortiment de TAPIS [illegible]

Toile cirée, Nattes, Etoffes à rideaux—une grande variété, en laine, dentelles, soie, &c. &c.

1 fév—1 mois. — A. BROUSSEAU & CO.

PHOTOGRAPHIE.

Réduction de prix à la galerie de McPherson

RUE DU CANAL, No. 132.

CARTES de visite à $2 50 la douzaine. Opalypes, Ambrotypes et toutes espèces de Photographies parfaitement exécutées, à des prix très réduits.—Venez les examiner.

3nov—1m — W. D. McPHERSON.

Gants à bas prix.

VÉRITABLES GANTS JOUVAIN en peau de chevreau, de toutes les couleurs, nuances et grandeurs.

Pour dames......$1 50
Pour messieurs......1 75

Venant d'arriver et un-pendant pour la saison. Aux magasins de marchandises à bon marché de

DANZIGER,

Rue du Canal, No 163, Et Rue Royale, No 230, coin St-Philippe. 30 janv—

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1867.

ÉTANT sur le point de me retirer pour cause de santé, je préviens toutes les personnes à qui je dois ou qui me doivent, ainsi que celles qui auraient des réclamations à faire valoir contre moi, de se présenter à l'encoignure des rues Remparts et Dumaine, No. 202 (à la grocerie), pendant les trente jours qui suivront cette date.

3 janv—1m — LUIGI VERDA.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1867

LA société qui existait entre les soussignés a été dissoute, d'un commun accord le 21 janvier 1867. L'un ou l'autre des associés signera le nom de la société pour la liquidation seulement.

J. C. DENIS. JNO F. LEWIS.

J. O. DENIS continue les affaires de commission et de courtage en général, au No 39 de la rue de l'Union. 31 janv—1m

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,

65......RUE TOULOUSE......65

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également toute son attention à la location des maisons et magasins. 4 jan—

VENTE DE DRY GOODS A BON MARCHÉ.

Pepin, Turcotte & Justus,

131......RUE DU CANAL......131

Continueront d'écouler leur stock, sans égard aux prix coûtants.

SOIERIES, POPELINES, FLANELLE DU HAVRE, CONFECTIONS, &c., ET MARCHANDISES DU PAYS en gros et en détail.

1janv—1m

AGENCE.

LE soussigné vient d'être nommé le dépositaire des vins de la marque Cn. Champeille, et agent pour l'importation du C. C. La Mission (H. Brion) vin tant apprécié des amateurs louisianais.

12 janv—1m — J. J. FOUCHER, 42, rue Royale.

Mme ALLUARD, Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les maladies qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, traite également la goutte, la migraine, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Tréme, 248, entre Ursulines et Bayou. — 10 oct—

AU NOUVEAU MAGNOLIA.

M. ODOUX,

ARRIVANT actuellement d'Europe, a l'honneur d'annoncer respectueusement aux dames et aux messieurs amateurs de plantes, qu'il importe une grande collection d'arbustes de toutes les variétés contenant en Camélias, dans les plus belles et les plus nouvelles espèces, Rhododendrons, Magnolias, Pivoines, etc. Plus de trois mille rosiers, tant greffés que franc de pieds. Aussi une quantité considérable de toutes les espèces et des meilleures qualités d'arbres fruitiers tels que Poiriers, Pommiers, Cérisiers, Pruniers, Pêchers, Abricotiers, Vignes pour dessert. Bulbes et Oignons de fleurs, 150 variétés Dahlias nouveaux Amarillis Hyacinthes, Tulipes, graines de fleurs et graines potagères. Le tout sera vendu aux prix les plus modérés et les meilleures garanties seront offertes aux amateurs qui voudront bien nous accorder leur confiance. Les plus grands soins seront donnés pour les envois de la campagne, sans charge.

On pourra se procurer des catalogues en s'adressant ou en écrivant rue de Chartres No 14. — 27jan—2f

GRAND ENTREPOT DE TAPIS

VENTE DE CLOTURE.

M. R. HAGGERTY,

133......RUE DU CANAL......133

Stock de MARCHANDISES SECHES (de printemps) de France, d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, de Suisse, de Belgique et de Saxe.

Vente d'ouverture de Marchandises de printemps, pour clore le solde.

Venant d'être reçu par les steamers "Alhambra" et "Gladiator", de Liverpool, et la barque "Uman", du Havre, le plus grand stock de MARCHANDISES DE PRINTEMPS qui ait jamais été importé par une maison de détail de cette ville. L'attention des acheteurs qui veulent avoir toute la valeur de leur argent est appelée sur ces articles qui sont réellement magnifiques.

Regardez les prix avant d'acheter ailleurs.

JACONATS français, ORGANDIS français,
PERCALES françaises, MOZAMBIQUES françaises,
LINOS français, BAREGES BRODÉS français,
GRENADINE unie noire, BRODÉE en couleurs,
GRENADINES LAINES PLUMATIS,
GRENADINE LAINES PEKIN broché,
LINOS PEKIN imprimé,
CHINE MOIRE,
4/4 pièces BAREGES assortis, PLAIDS, CHINE, brodé, broché, imprimé à dessins, &c., &c.
BAREGE à fond noir brodé en couleurs,
BAREGES à fond blanc brodé en couleurs,
TISSUS GRENADINES BAREGE anglais,
DENTELLES Cluny, VOILES dentelle Cluny,
POINTS dentelle, ROTONDES pour demoiselles,
POINTES Chantilly,
CHALES Grenadine, Angola et Diana,
CHALES barege,
DENTELLES valenciennes, DENTELLES et ENTREDEUX guipures,
BANDES mousseline brodées,
BORDS et ENTREDEUX jaconat et mousseline suisse,
MOUCHOIRS batiste brodés, GANTS peau de chevreau, RIDEAUX dentelle,
MOUSSELINES brochées et Jacquard,
MOUSSELINE suisse, 4/4, 8/4, 10/4 pour chales ou robes.
800 pièces BOBINET 90 et 108 pouces. L'attention spéciale des familles est appelée sur ce dernier article; il est d'un tissu d'un extrêmement fin, semblable en qualité à ceux qu'on était importé avant la guerre.
ARTICLES EN TOILE, de toute espèce.
SOIERIES—Un très joli stock de SOIERIES unies, noires et en couleurs.
SATINS—MARCELINES, FOULARDS, BOMBAZINES.
1600 DEVANTS DE CHEMINÉES anglais, de Cressey, nouveaux dessins.
COUVERTURES de tables et de pianos, COURTEPOINTES en piqué.
COUVERTURES anglaises, FLANELLES anglaises et FLANELLES suisses-Welsh, FLANELLES gaze et soie.
1000 douzaines BAS et CHAUSSETTES anglais et allemands, et pour les demoiselles et les enfants. BAS en fil de Lisle.
800 pièces DAMAS tout laine, et coton et laine, à rideaux.
Un stock complet d'ARTICLES DE MENAGE.
Les acheteurs sont invités à venir examiner ce beau stock qui sera vendu à bon marché et vaut, débarqué, à voir.
M. R. HAGGERTY, Rue du Canal, No 133, Bâtisse Touro.
27janv—1m

Grand Magasin de Toiles,

VENTE DE CLOTURE.

Importation directe.

M. R. HAGGERTY,

133......RUE DU CANAL......133

Venant d'être reçu par les steamers Alhambra et Gladiator:

250 pièces TOILE d'Irlande au prix coûtant
200 pièces BATISTES imprimées,
100 pièces TOILES à chemises,
50 pièces TOILE à drap,
200 douzaines MOUCHOIRS batiste assortis,
50 pièces DAMAS fil, blanc assortis,
50 douzaines SERVIETTES russe et damas,
50 douzaines SERVIETTES turques toile,
25 douzaines NAPPES tout toile,
100 douzaines DOYLIES, damas fil,
50 pièces DIAPERS œil de perdrix, tout fil,
50 pièces DIAPERS de Russie, tout fil,
50 pièces HOLLANDES blanches, noires et unies,
50 pièces TOILE de Bay,
50 pièces LINONS,
50 pièces TOILES blanches à moustiquaires,
50 pièces TOILES blanches à moustiquaires pour matelas et oreillers,
50 pièces TOILES grises à moustiquaires, pour berges,
50 pièces BRITANNIAS,
50 pièces ESTOPILLAS,
50 pièces BATISTES d'Irlande, blanches,
50 pièces BATISTES françaises, blanches,
50 pièces TOILE à taies d'oreillers,
50 douzaines COUVERTURES de tables et nappes, à bordures
50 pièces TOILES françaises à chemises,
50 douzaines DEVANTS DE TOILE, tous prix,
COUTILS
DUCKS
COUTILS à raies,
LINGE DE TABLE en damas,
HUCKABACK à serviettes
Et un assortiment complet de tous les articles de marchandises sèches.
Des avantages extraordinaires seront offerts aux marchands et aux planteurs qui sont spécialement invités à venir examiner les articles et les prix avant d'acheter ailleurs.
500 pièces TOILE épaisse 10/4, de 24 yardes, pour $11 la pièce.
500 pièces TOILE extra épaisse à drap, garantie pur fil, à $1 25.
M. R. HAGGERTY, Rue du Canal, No 133.
25 janv—1m

PEPPER, WOODSON & BOHANNA,

Rapporteurs d'Or et de Coton.

80......RUE DE LA COMMUNE......80

LES soussignés [illegible] New York [illegible]

Machine à vendre.

UNE très jolie machine à vapeur de la force de [illegible] S'adresser au coin des rues Claiborne et Orléans.

GRANDE REDUCTION.

Gants Jouvin à $2.

Le soussigné offre à vendre le véritable JOUVIN à $2 la paire.

Importation directe de CHEVEUX des maisons D'Arcy, Pellerey et Vavin.

Toutes sortes de Fournitures pour Coiffeurs.

PERRUQUES DE THEATRE ET DE BAL.

pour louage et à vendre.

Assortiment de CANNES FRANÇAISES, PARAPLUIES, OMBRELLES, BÉQUILLES &c. &c.

PARFUMERIE FRANÇAISE.

Bel assortiment de PIPES écume et racine.

MASQUES, SOIE, GROTESQUE, &c.

Grande nouveauté.

J. G. BEMMEL, Sous l'Hôtel St-Charles. 2 fév—

Pension de la Jeune France,

TENUE PAR L. LEPINE.

M. LOUIS LEPINE a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir, rue Toulouse encoignure Royale No 84 [ancienne maison Chol] une pension bourgeoise, comme à la française à des prix très modérés [illegible] — 29 jan—

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES, A BANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c., constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins mais et à farine, patentées de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co, Rue Perdido, No 9, à côté du Masonic Hall. 18 nov—

Savon! Savon! Savon!

La Seule Médaille.

LE premier et le second prix ont été décernés, à la Foire de l'Etat de la Louisiane, pour le Meilleur Savon de Familles, fait dans l'Etat de la Louisiane, à McROBERTS & DICK, à la fabrique STAR SOAP WORKS, Nouvelle-Orléans. Bureau, rue Gravier, No 43, coin Nlle-Levée.

Ce savon, si bien connu, se trouve chez les principaux grocers (en gros et en détail) de la Nouvelle-Orléans. 16 déc—3m

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

196......RUE DU CANAL......196

entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16 jan—

Fin de Saison!

LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils mettront en vente, à partir de ce jour, leur assortiment de VETEMENTS D'HIVER TOUT FAITS, Pour hommes et enfants, à 25 pour cent au-dessous du cours.

Aussi: Un bel assortiment de Chaussures.

En outre, ils vendent à très bas prix, un lot de Draperie, Casimir français, en tous genres.

NOTA—MM les tailleurs sont priés de venir examiner ces draps qui leur seront vendus à un prix exceptionnel.

CORNIBÉ & LEBLANC.

205, rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe. Nouvelle-Orléans. 3janv—1m

WM ARMSTRONG, ci-devant [illegible] marchand-commissionnaire au No 511 [illegible] Fourneaux de terre à des prix réduits. 29 janv—

A vendre, pour cause de départ,

GROCERIES

Une belle grocerie bien achalandée, située encoignure St. Pierre et Johnson.

Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. 29 jan—7

Marchandises sèches étrangères

Reçu par les derniers arrivages d'Europe et en voie de débarquement:

BONNETERIE allemande, écrue, blanche et brodée, de toutes grandeurs et qualités,
CHEMISES de peau en coton,
CHEMISES de peau en mérinos imitation,
GINGA fil à habits, 1 sur 1 et 2 sur 2,
LINTADOS fil,
COUTILS fil, écrus, blancs et fantaisie,
SERVIETTES et NAPPES en toile,
COUTILS Union fantaisie,
TOILE blanche d'Irlande, pièces de 34 et 12 yardes,
TOILE Union blanche,
TOILE à blouses,
TOILE d'Espagne,
TOILE de Biaye,
DUCK écru,
TOILE élastique,
TOILE à draps,
DUCK à habits,
MOUSSELINE blanche, Jacquard, damassé et à raies
TAPE CHECK, blanc, pièces de 10 yardes,
JACONAS blanc,
NANSOUS
MULLS suisses blancs,
IMPERIALS
BATISTE souple, fine,
BOBINET de 90 et 108 pouces,
TOILE blanche et toile écrue à moustiquaires,
LAPPET SKIRTING,
TARLATANS blancs et en couleur,
MOUCHOIRS batiste, coton imprimé, liseré à bords, Madras,
TOILE du Nord, demi toile,
GINGHAMS et TOILE du Nord coton,
SOIERIES noires,
ALPACAS do
DRAPS do
DRAPS d'Elbe,
VELOURS coton noir,
DAMAS à rideaux,
SILESIAS teintes,
TICKS coton,
— Egalement —
FIL d'Alexandre, en bobine.
A vendre, droits payés ou en douane, par
CRAMER & CO.
16 janv—1m — Rue de la Douane, No 84.

La machine "Excelsior" à laver

Est considérée par tous ceux qui s'en sont servis, comme la meilleure de toutes celles qu'on emploie. Elle fait mieux le travail et ou la fait fonctionner à moins de frais qu'aucune autre. L'eau se chauffe dans la machine. La meilleure preuve qu'on puisse donner de sa supériorité, c'est que si elle ne convient pas à l'acheteur, l'argent est remboursé à sa demande par

MORRIS McGRAW,

rue Gravier 55 entre les rues Tchoupitoulas et Nlle-Levée, Marchand en gros d'articles en bois et en osier, balais, brosses, etc. — 27 janv—1m

AVIS.

Confiserie, Patisserie et Soda.

MR L. EMILE JOANET & Cie préviennent le public et leurs amis qu'ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin de Confiserie et Patisserie, au No 77 rue Royale, entre Orléans et Ste Anne. On y trouvera aussi du Soda-Water et une grande variété d'articles de Confiserie de choix. M. Joanet & Cie se recommandent au public pour leur Chocolat à la Crème, et leur Pain de Figues, qu'ils fabriquent seuls en cette ville. 25 jan—

Whiskey d'Irlande.

10 PIPES "IRISH WHISKEY," en magasin et en douane, à vendre par quantités à la convenance des acheteurs, par

DUMONTEIL & VILLERE, 11 janv—1f — 137, rue Commune.

O. B. GRAHAM & Co.,

130......RUE GRAVIER......130

ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.

IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU "YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur leur stock [illegible]

Avis de société.

M. F. R. JUSTUS, ayant été admis comme associé, à partir d'aujourd'hui, la raison sociale sera PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS.

Nlle-Orléans, le 10 janvier 1867.

16 janv—1m. — PEPIN & TURCOTTE.

J. PLAISENT

8......RUE ST. LOUIS......8

Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs.

Vins pour Familles:
BORDEAUX en et en bout ordinaire,
St GEORGES vieux,
ROUSSILLON, choix,
CATALAN, vieux,
PORTO, 1re qualité,
GRENACHE, 1re qualité,
ALICANTE sec vieux,
Vieux COGNAC,
WHISKEY,
&c., &c., &c.

Seul agent pour le St Georges, premier cru. 6 janv—1m.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1866.

MR. AUGUSTE DESSOMMES (de l'ancienne maison O. Talamon Dessommes & Co., à la Nlle-Orléans et O. Talamon & Dessommes, à Paris) a été admis comme associé de notre maison. Son intérêt date du 1er mai dernier.

LEVY, DIETER & CO.

NOUS avons ouvert, aujourd'hui, une maison à Paris (France) sous la raison A. DESSOMMES, LEVY & CO., et à partir de ce jour, le nom de notre maison sera changé en celui de DIETER, GILDSTEIN & CO.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1867.

3 janv—1m — LEVY DIETER & CO.

A vendre, à des conditions libérales et à bon marché,

LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ No 90 de la rue des Ursulines, ayant un salon, une salle à manger, deux chambres à coucher, deux cabinets, office, &c. Les bâtisses du fond ont six chambres, une parloir et un grand jardin. La propriété offre tous les agréments qu'on peut désirer.

S'adresser à — G. DE FERIET, Encanteur, 30 janv—7f — Bureau, rue Royale, No 62.

J. SCHWABACHER,

IMPORTATEUR d'étoffes, de Plumes, Dentelles, Broderies, Corsets tissés et commun.

98......rue Gravier......98

NOUVELLE-ORLÉANS.

M. A. THIELE, ci-devant de la maison O. B. Graham & Co., annonce à ses amis qu'ils le trouveront à ce magasin.

30 janv—1 m — J. SCHWABACHER.

Avis aux Facteurs et Marchands Commissionnaires.

PRIX COURANT des Produits et Provisions, publié le Samedi matin.

CE Prix Courant, publié en français, est spécialement destiné aux facteurs ayant leur clientèle dans les paroisses créoles de la Louisiane. Il donne le cours de tous les produits (coton, sucre, mélasse, tabac, laine, peaux, bouvier), résumé, fret, marché, des prix de provisions et les fluctuations du marché monétaire.

PRIX: Six le la douzaine, — par abonnement, 50 c. la dz. et $4 le cent, plus le nom et l'adresse des facteurs qui souscrivent.

Ordres laissés au No 48, rue Conti, ou Passage de la Bourse, No 5, rue Carondelet. — 30 jan—1f PP

EN débarquement du navire Francine, arrivé de Bordeaux—

barriques vin rouge pour famille; do do Claires B. F. do do do do vin blanc St Germain do caisses 12 bouteilles vin rouge Claires B. F. do 24 1/2 do vin rouge do vin rouge St Louis [illegible] do de St Sulpice do de St Macaire do huile d'olives James Plagniol; do fruits à l'eau de vie, barils vinaigre de vin blanc, caisses do do, belles bouchons à Debars aîné; pipes cognac Fine Champagne M. Castillon

A vendre par — T. BAILLY BLANCHARD Jr., 29janv—7f — 18 à 41 Vieille Levée.

Genièvre de Hollande.

REÇU par le navire suédois "Uman" du Havre—15 demi-pipes véritable Genièvre de Hollande.

Et à vendre par — J. B. PREAU, 19 janv— 60, rue de la Douane.

Moutarde. Moutarde.

REÇU par navire "Happy", de Bordeaux—50 caisses Moutarde, qualité supérieure.

A vendre par — J. B. PREAU, 24 janv— 60, rue de la Douane.

AVIS.

LES personnes qui ont retenu des stalles et des tables dans la nouvelle partie du marché Poydras doivent s'adresser au bureau de l'inspecteur du marché M. Hart, au coin des rues Rampart et Gravier, JEUDI, VENDREDI et SAMEDI de la SEMAINE PROCHAINE, pour recevoir leurs certificats, attendu que le marché sera ouvert au public, le DIMANCHE MATIN, 3 février 1867.

27 janv— — JAMES MORAN, Adjudicataire du Marché.

CHAMPAGNE

Carte Blanche

de Bouché Fils & Co. de Mareuil sur Ay

PAUL ADOUE & Co, seuls Agents, 20 rue Toulouse, NOUVELLE-ORLÉANS.

19janv—3m

PAUL ADOUE & CO.,

NEGOCIANTS - COMMISSIONNAIRES,

20 Rue Toulouse.

IMPORTATION DIRECTE de VINS, EAUX-DE-VIE, LIQUEURS, &c. Seuls agents pour la vente des célèbres vins de Champagne, de la maison Bouché, Fils & Co. de Mareuil-sur-Ai. — 19 jan—1m

Cognac. Cognac.

EN débarquement du navire "Fernandes" de Bordeaux—

11 quarts cognac "J. P. Marie",
12 do do vieux "P. T. Fernaud",
11 do do do Fine Champagne "J. F."

A vendre, droits payés ou sous les clefs de la Douane, par — PAUL ADOUE & CO., 19 janv—15 — 20 rue Toulouse.

Charbon! Charbon!

Le meilleur qualité de charbon PITTSBURG et ANTHRACITE (grosseur d'œuf) trillés supérieurement pour les familles, livrés en petites ou en grandes quantités, sans frais de charroi aux plus bas prix du marché. Les charrettes étant numérotées, les acheteurs peuvent compter sur une prompte livraison. On reçoit les ordres à mon dépôt, à l'angle des rues Louisa et Levée, ou au No 8 de la rue Carondelet, ainsi que par la poste.

8fanv—1M. — DAVID STICKNEY.

Groceries de choix.

Grand assortiment de COMESTIBLES, GROCERIES de famille, VINS, LIQUEURS, &c.

A vendre par — E. G. MOTT. 13 jan—1m — 180 rue du Canal.